# Candidature à la direction de l'IUT di CORSICA

Université de Corse

07 Mars 2013

Profession de foi

## Une vision partagée de l'IUT

Cher(e)s Collègues, cher(e)s étudiant(e)s,

Mon renouvellement de candidature à la direction de l'IUT repose sur une expérience riche de cinq années de direction durant lesquelles bon nombres de projets ont été initiés, développés et pour certains finalisés. Cet acte de candidature repose aussi sur un certain nombre de valeurs et d'objectifs, partagés par une majorité des représentants de la communauté universitaire et peuvent ainsi constituer la continuité d'un nouveau pacte quinquennal de direction stable et durable.
Il ne saurait être question, pour ma part, candidat à la direction et soucieux de démocratie universitaire, d'anticiper sur des décisions de notre conseil d'administration en annonçant un programme d'actions entièrement pré-défini, mais de présenter un bilan collectif puis un certain nombre de principes de fonctionnement et des engagements qui ne porteront que sur les prérogatives propres du directeur de l'IUT et ainsi permettre la continuité de développement d'une forme d'identité dite « projective » fondée sur les projets auxquels notre institut adhère depuis quelques années et sur lesquels il se mobilise.

## Le bilan d'un collectif au service de nos étudiants :

Depuis ma prise de fonction en avril 2008, l'IUT de Corse s'est inscrit dans la même dynamique amorcée depuis quelques années et a ainsi enregistré un nombre d'évolutions conséquentes tant en matière d'offre de formation qu'en termes d'effectifs d'étudiants inscrits et de stocks emplois enseignants et administratifs.

En effet, la dynamique de développement de l'IUT s'est soldée par une croissance de l'offre de formation caractérisée par l'ouverture d'un DUT « Hygiène, Sécurité et Environnement », de trois licences professionnelles LP « Banque », LP « Génie Civil – Technologies des Bâtiments à Hautes

Performances Energétiques », LP « Activité et Techniques de Communication » option Design Numérique, d'un diplôme universitaire CREATACC (Créations, Techniques et Spécialisations Audiovisuelles et Cinématographiques) intégrant deux options « Images et Sons » et « Ecrire, Produire et Réaliser » et d'un DUETI (Diplôme Universitaire d'études Technologiques à l'Internationale).

Cette dynamique s'est aussi traduite par une volonté de maintenir en continue des formations répondants aux besoins des professionnels. Ainsi, nous avons modifié après habilitation ministérielle la LPIRT « Génie Civil et Construction-Infrastructures Routières et de Transport » qui était orientée « Travaux publiques » ouverte en 2006 en la proposant depuis 2010 avec une orientation « bâtiment », LP TBHPE « Génie Civil – Technologies des Bâtiments à Hautes Performances Energétiques », et nous avions dans le même temps déposé cette année une demande de modification de la LPGQPA « Gestion de la Qualité des Produits Agroalimentaires » en élargissant le spectre d'application de la « qualité » aux services et en complétant son contenu à la santé, la sécurité et à l'Environnement (LPQSSE « Qualité, Santé, Sécurité et Environnement »). Son ouverture est prévue pour septembre 2013. Celle-ci offrira à nos étudiants du DUT HSE une possible poursuite d'étude avec des compétences élargies et ce afin de maximiser leur degré d'employabilité. Aussi, la Licence Professionnelle « Commerce » sera substituée en septembre 2013 par une Licence professionnelle « Marketing et Communication » plus en adéquation avec les besoins du tissu économique.

Dans cette même logique, notre offre de formation a gagné en lisibilité puisque nous avons extrait l'option multimédia de la LPTAIS (celle-ci proposait deux options : audiovisuelle et multimédia) et nous l'avons décliné en LP ATC « Activités et Techniques de communication » option Design Numérique, plus conforme au niveau national à l'offre de formation.

Nous avons eu aussi la volonté d'ouvrir une Licence Professionnelle « Réseau et Aménagement Numérique ». Le déploiement du Très Haut Débit (THD) constitue un enjeu majeur pour la compétitivité de l'économie et l'attractivité des territoires. Dans le contexte économique actuel, les entreprises pour être compétitives doivent bénéficier d'outils informatiques et réseaux performants. C'est pourquoi, nous avons déposé en novembre 2012 une demande d'habilitation de cette LP avec le souhait d'une ouverture pour septembre 2014.

Cette dynamique s'est également traduite par un développement notable des coopérations internationales en nommant deux chargés de mission RI (ouverture d'un DUETI, partenariat avec Université de Laval, Ecole de Technologie Supérieur de Montréal, l'Université de Sunshine Coast en Australie, le VIA University au Danemark, Vilnius en Lituanie (prg ERASMUS), l'Edinburg Napier, Coventry University...)

Notre IUT a aussi contribué à travers le département TC à justifier de l'ouverture de cette spécialité en Guadeloupe (délocalisation de notre DUT TC durant trois années à l'Institut Supérieur de Commerce des Caraïbes, délocalisation amendée par l'Université des Antilles et de la Guyane et notamment par l'IUT de Kourou, …).

Après avoir lancé une première expérience pilote dans le domaine de l'alternance (DUT Gestion des Entreprises et des Administrations en apprentissage) en septembre 2001, l'IUT a conforté, renforcé et étendu ce dispositif à toutes les formations. D'un taux d'offre de formation en alternance de 30% en 2008, nous sommes passés à un taux d'offre de nos formations à ce jour de 100% ; toutes nos licences et nos DUT (1ères et 2èmes années pour les DUT tertiaires et 2èmes années pour nos DUT secondaires) sont

désormais proposés en alternance. Près d'un étudiant sur quatre (22%) suit nos formations en alternance contre 4,8%[1] au niveau national (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

Dans notre politique, nous croyons fortement à ce mode pédagogique qui permet à nos étudiants de passer d'un cercle vicieux ou jeunes diplômés, ils ne peuvent justifier d'une expérience professionnelle, à un cercle vertueux ou en plus de pouvoir subvenir à leurs besoins financiers car salariés, ils peuvent présenter une expérience professionnelle suite à leur formation, ce qui, in fine, facilite leur insertion professionnelle. Dans cette politique, le CFA Sup couplé à une adhésion dynamique de nos enseignants a fortement contribué à ce succès.

Le nombre d'étudiants inscrits a également augmenté passant de 501 en 2007-2008 à 620 en 2012-2013 (taux de croissance de +24%).
Le stock emplois (enseignants et administratifs) a enregistré une évolution sensible grâce à l'ouverture de nouveaux cursus et à la signature d'une convention tripartite Etat-Région-Université qui régit spécifiquement l'attribution des flux d'emplois (enseignants et administratifs) à l'Université de Corse (*Enseignants : +4 MCF, +2 PAST, +3 PRCE // BIATOSS : + 1 Resp administratif, +1 Assistant Audiovisuel, +1 Relais Communication)*. Nous nous sommes aussi attelés très fortement à obtenir pour nos 8 enseignants contractuels des contrats à durée indéterminés.

Au niveau des ressources financières, l'élargissement de l'offre de formation s'est accompagné d'investissements en matériels lourds (Renforcement Plateforme Technologique du DUT GB et acquisition PFT DUT HSE) et d'une augmentation du budget de fonctionnement (BPI +25% depuis 2008). Un budget primitif de près de 1,5M€ pour 2013.

## Mes convictions :

Le cadre institutionnel et par la même le statut dérogatoire émanant de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur des IUT a constitué un moyen de responsabilisation des équipes d'animation des IUT et a été un élément permettant réactivité et adaptation nécessaires à la réalisation de leurs missions.

Ce cadrage institutionnel a permis à travers une politique à la fois de recrutement et d'investissement technologique en adéquation avec leurs objectifs, de construire un outil performant au service de l'étudiant optimisant ainsi son degré d'opérationnalité et maximisant *infine* son employabilité. Cette structuration a su depuis quelques d'années s'imposer comme une interface des plus élaborées à la fois entre l'université et l'emploi, ainsi qu'entre l'université et les entreprises.

Depuis août 2007, ce cadrage institutionnel est révolu, la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités a fragilisé certains des IUT. Elle a conduit dans un contexte de budget restreint à une diminution des moyens alloués aux IUT impactant fortement le fonctionnement de ces instituts et fragilisant ainsi les diplômes nationaux portés par les IUT (DUT et LP). Ceci n'a pu se produire qu'à

[1] Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche _(RES2012)

travers une autonomie des universités non régulée au niveau législatif, couplée à une méconnaissance des spécificités liées aux IUT gages de réussite. Néanmoins, dans ce contexte, notre IUT n'a été aucunement fragilisé (cf. Bilan).

Cependant, la loi d'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche initiée par le nouveau gouvernement devra explicitement intégrer les modalités d'une autonomie de gestion des IUT, notamment l'intégration de Contrats d'Objectifs et de Moyens et de Budget Propre Intégré (niveau 2) et ce par décret, la circulaire existante étant sans aucune efficacité.

A travers l'ADIUT[2] et l'UNPIUT[3], nous travaillons dans ce sens en précisant le positionnement des IUT dans le système de l'enseignement supérieur avec cette volonté partagée de favoriser l'accueil des bacheliers technologiques tout en maintenant l'accueil des bacheliers généralistes.

Notre IUT au sein de notre université présente un dispositif à la fois réactif, ayant fait preuve de grandes capacités d'adaptation, de cohésion et de cohérence et a su mobiliser ses personnels au service des étudiants et de leurs familles, des entreprises et de l'économie, mais aussi de l'ensemble de la communauté universitaire en étant le plus souvent un véritable laboratoire de la professionnalisation des formations au service de la technologie.
L'ensemble de nos actions de formation, de recherche et de création d'événements (Nuit du court métrage, Art'e Gustu, Les Négociales, rencontres des anciens diplômés, séminaires …) doit continuer à mettre chacun de nos étudiants dans une position favorable d'employabilité quel que soit le diplôme qu'il prépare et ce, à quel que niveau que ce soit.

Pour cela, par souci d'homogénéité territoriale et de sauvegarde d'un tel outil, la nouvelle loi d'orientation doit intégrer en sus de l'article L713-9 du code de l'éducation, les modalités d'autonomie de gestion des instituts. Le degré de réussite de notre IUT, composante technologique de notre université, nourri bien la réussite de notre université.

## Mon engagement :

A un moment ou chacun s'accorde à dire que la qualité de l'enseignement supérieur, celle de ses liens avec le monde de l'entreprise et de l'innovation, sa capacité à amener le plus grand nombre d'étudiants vers la réussite, sont les clefs du succès de l'économie et des progrès de la société de demain, je me permets de formuler certaines propositions visant à répondre à des enjeux économiques de taille pour ces prochaines années.

L'IUT de Corse offre une carte de formation composée de 6 DUT, 9 LP et 2 DU. Cette carte offre aux étudiants une cohérence de parcours au niveau L. Les bâtiments que l'on dispose ne permettent pas d'élargir le spectre de la carte de nos formations si les professionnels auraient des besoins, excepté l'ouverture d'une ou deux LP, et substitution de filières liée à une évolution de la carte au fil des besoins

[2] Assemblée des Directeurs d'IUT
[3] Union Nationale des Présidents d'IUT

des socio-professionnels. Nous sommes donc arrivés à une asymptote au niveau de notre capacité d'accueil des filières. La livraison du nouveau bâtiment de 2500m² étant planifiée pour 2017, d'autres perspectives seront alors envisageables. Ce bâtiment permettra en outre, un renforcement du plateau technologique de l'IUT notamment pour les DUT GC, GB et HSE.

Cependant L'IUT de Corse devra privilégier ses perspectives de développement dans 3 domaines aussi complémentaires qu'indispensables à sa crédibilité auprès des partenaires professionnels et à son attractivité auprès du potentiel d'étudiants susceptibles de constituer ses flux entrants : *l'insertion professionnelle des étudiants, la recherche technologique et l'aide à l'innovation technologique, l'ouverture internationale.*

- L'un des objectifs prioritaires de l'institut est d'être assimilé à un pôle d'excellence notoire en matière d'insertion professionnelle de ses flux sortants. Pour cela, au–delà de la croissance des partenariats avec les milieux socio-professionnels et institutionnels scellés par la diversification des stages et le développement des projets tuteurés et professionnels des étudiants, l'établissement doit continuer à consolider une politique active d'offre de formations *en alternance*. Débutée en octobre 2001 (avec un programme pilote relatif au département GEA proposé en 3 ans), cette dernière a pris une dimension supplémentaire puisque à ce jour, 100% de nos filières et près d'un étudiant sur quatre est en alternance au sein de l'IUT. L'objectif est de continuer d'intensifier ces efforts, garants d'une insertion professionnelle rapide pour les étudiants, et ce, en partenariat avec le CFA sup universitaire, moteur de cette action. Dans ce sens des échanges ont été amorcés avec le conseil de l'ordre des experts comptables pour une ouverture de LP en alternance dans ce domaine.

- L'appui *de l'IUT au développement de la recherche technologique et de l'aide à l'innovation technologique universitaire* figure aussi comme une des priorités stratégiques de développement. L'IUT de Corse ne dispose pas de laboratoire de recherche en propre. Néanmoins, l'ensemble de ses enseignants-chercheurs est impliqué dans les deux UMR et donc les 7 projets structurants la recherche à l'Université de Corse. La PFT et la junior entreprise MCM étant créées, il s'agit d'accompagner au développement de ces structures pour catalyser les échanges avec les professionnels et ainsi multiplier les prestations de services ou de recherches technologiques. Dans ce sens, nous organisons le 2ème Congrès National de la Recherche en IUT les 12-14 juin 2013, congrès visant à mettre en lumière ce qui fait la spécificité des IUT : la technologie, la pluridisciplinarité, les liens étroits avec les milieux socio-économiques sur tous les territoires et leur impact dans le développement de l'innovation et des transferts technologiques.

- L'ouverture *internationale* sera une des priorités politiques forte de l'établissement. Déjà avancé sur le plan pédagogique (échanges d'étudiants, accueil de stagiaires étrangers), néanmoins, un effort sera consenti sur les étudiants « entrants » et ce, notamment à travers le réseau des IUT. Les coopérations internationales devront aussi concerner la mobilité des enseignant-chercheurs tant au niveau de l'enseignement que de la recherche. Cette orientation stratégique est fondamentale afin d'accroître le potentiel d'attractivité de l'établissement auprès des étudiants, des milieux socio-professionnels et institutionnels. Une ouverture de LP concernant l'export à l'international intégrant la moitié des interventions en langue anglaise sera proposée.

Ces objectifs précités ne deviendront réalité qu'avec une forte implication de nous tous. La reconnaissance de l'action des personnels enseignants et administratifs dans cette « croisade » au service de nos étudiants devra être reconnue et je m'engage à œuvrer pour qu'elle le soit.
Ces perspectives de développements stratégiques, présenté de manière succincte, a pour ambition d'atteindre un juste équilibre entre recherche et enseignement, création de connaissances et employabilité, crédibilité locale, rayonnement national et visibilité internationale.

Il convient de poursuivre et de s'inscrire dans la continuité de la politique menée jusqu'ici et d'amplifier ainsi cette réussite. Chacun apportant son style et ses priorités à une œuvre qui reste commune, sans rupture, jamais achevée, c'est ce qu'on appelle la « continuité du service public » avec le seul souci, celui de l'avenir de nos jeunes étudiants qui, à travers nos formations, sauront construire une vision empreinte de pragmatisme et de dynamisme.

J'ai déjà eu et j'aurai les jours à venir, l'occasion de rencontrer plusieurs d'entre vous, pour débattre de ces points de vue et de ces propositions et ce, pour compléter le programme de travail qui pourrait être le nôtre si vous me portiez de nouveau à la direction de l'IUT di Corsica. Je me tiens à la disposition de tous ceux et toutes celles qui souhaiteraient en discuter.

Pr. Christian Cristofari